

INDEX EGALITE HOMMES FEMMES

ANNEE 2024



Indicateur d'écart de rémunération : incalculable

Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles :
35 points/35

Augmentation au retour congé maternité : incalculable (pas de
retour de congé maternité en 2024)

10 + hautes rémunérations : 0/10

TOTAL DES POINTS OBTENUS : 35 SUR 45

Index : incalculable